## Cfdt: BIENVENUE!



Rejoindre la CFDT, c'est choisir un syndicat responsable, efficace, démocratique et ambitieux, dans lequel vous avez toute votre place pour devenir acteur de votre travail et de votre vie professionnelle.

Être adhérent à la CFDT, pour vous, c'est la garantie d'être respecté, écouté, défendu. Toute la CFDT s'engage à vos côtés, que ce soit sur votre lieu de travail ou par l'intermédiaire de nos services

aux adhérents. « Réponses à la carte », par exemple, vous offre un accompagnement téléphonique personnalisé sur l'ensemble du territoire.

Accueillir un nouvel adhérent, pour nous, c'est être en capacité de peser plus, car des adhérents plus nombreux font un syndicat plus fort et plus représentatif. Si la CFDT a des ambitions pour tous, avec chacun d'entre vous, elle a une chance de plus de les concrétiser.

Chaque jour, la CFDT agit pour faire reconnaître vos droits et en conquérir de nouveaux.

Bienvenue!

Laurent Berger Secrétaire général de la CFDT

Coordonnées de votre syndicat

SYNDICAT CFDT SANTE SOCIAUX DE LA GIRONDE

8 RUE THEODORE GARDERE 33080 BORDEAUX CEDEX

syndicat-33@sante-sociaux.cfdt.fr

TEL: 05 57 81 11 35

## **BULLETIN D'ADHÉSION**

Nom Prénom adhère à la CFDT  (Nom de naissance)  Date de naissance  Coordonnées personnelles  N° et voie  Complément adresse  Code postal Ville  Portable personnel Prixe Partable personnelles  Nom de l'établissement ou de l'entreprise  Adresse  Code postal Ville (cedex)  Profession / Métier  Situation Salarié de droit privé Agent de droit public Autre :	Je soussigné(e	e) □ M. □ Mme				
(Nom de naissance)  Date de naissance    Date de naissance   Date	Nom	1				
Date de naissance  Coordonnées personnelles  N° et voie  Complément adresse  Code postal Ville  Portable personnel Ø  Informations professionnelles  Nom de l'établissement ou de l'entreprise  Adresse  Code postal Ville (cedex)  Profession / Métier  Situation Salarié de droit privé Agent de droit public Autre Matre Matre Agent de maîtrise  Salarié du privé Ouvrier Bemployé Technicien  Salarié du public  Type de fonction publique État Territoriale Hospitalière  Catégorie ABBC Corps/Cadre d'emploi  Temps de travail Complet Titulaire Contractuel  Corps/Cadre d'emploi  Temps de travail Complet Temps partiel %  Pour le calcul de la cotisation  Rémunération nette imposable Agent de la cotisation se fait ainsi: 12 000 € / 12 = 1000 € x 0.97 % = 9.7 € par mois (3.3 € après crédit d'impôt).  L'adhésion ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation. La cotisation est due sur l'ensemble de la rémunération nette percue, même en cas de situation particulière (apprentis, congé maladie ou accident, congé maternité, formation, chômage, etc.).	Prénom	1				adhère à la CFDT
Coordonnées personnelles  N° et voie  Complément adresse  Code postal Ville  Portable personnel	(Nom de naissance)	)				
N° et voie  Complément adresse  Code postal   Ville    Portable personnel	Date de naissance		1 1			
Complément adresse    Code postal	Coordonnées personn	elles				
Code postal   Ville	N° et voie	:				
Portable personnel    Mèl personnel	Complément adresse					
Informations professionnelles   @   Informations professionnelles   Nom de l'établissement ou de l'entreprise   Adresse   Code postal   Ville (cedex)   Profession / Métier   Situation   Salarié de droit privé   Agent de droit public   Demandeur d'emploi   Retraité   Indépendant   Autre :	Code postal		Ville			
Informations professionnelles  Nom de l'établissement ou de l'entreprise  Adresse  Code postal Ville (cedex)  Profession / Métier  Situation	Portable personne		1 1	Fixe		
Nom de l'établissement ou de l'entreprise  Adresse  Code postal Ville (cedex)  Profession / Métier  Situation Salarié de droit privé Salarié de droit public Salarié du privé Cadre Salarié du privé Cadre Salarié du public  Type de fonction publique État Territoriale Hospitalière  Catégorie ABC Contractuel  Corps/Cadre d'emploi  Temps de travail Complet Temps partiel:%  Pour le calcul de la cotisation  Rémunération nette imposable Salarié an revenue de l'impôt à la source).  Par exemple, pour un salaire annuel de 12 000 €, le calcul de la cotisation se fait ainsi: 12 000 € / 12 = 1 000 € x 0.97 % = 9,7 € par mois (3,3 € après crédit d'impôt).  L'adhésion ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation. La cotisation est due sur l'ensemble de la rémunération nette perçue, même en cas de situation particulière (apprentis, congé maladie ou accident, congé maternité, formation, chômage, etc.).  La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 %.	Mèl personne				@	
Adresse    Code postal	Informations profession	nnelles				
Profession / Métier  Situation						
Profession / Métier    Situation	Adresse					
Situation	Code postal		Ville (d	cedex)		
Salarié du privé □ Ouvrier □ Employé □ Technicien  Salarié du public  Type de fonction publique □ État □ Territoriale □ Hospitalière  Catégorie □ A □ B □ C  Statut de l'agent □ Titulaire □ Contractuel  Corps/Cadre d'emploi  Temps de travail □ Complet □ Temps partiel : %  Pour le calcul de la cotisation  Rémunération nette imposable □ Temps partiel : %  Par exemple, pour un salaire annuel de 12 000 €, le calcul de la cotisation se fait ainsi : 12 000 € / 12 = 1 000 € x 0,97 % = 9,7 € par mois (3,3 € après crédit d'impôt). L'adhésion ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation. La cotisation est due sur l'ensemble de la rémunération nette perçue, même en cas de situation particulière (apprentis, congé maladie ou accident, congé maternité, formation, chômage, etc.).  La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 %.	Profession / Métier					
Salarié du public  Type de fonction publique  □ État  □ Territoriale  □ Hospitalière  Catégorie  □ A  □ B  □ C  Statut de l'agent  □ Titulaire  □ Contractuel  Corps/Cadre d'emploi  Temps de travail  □ Complet  □ Temps partiel:%  Pour le calcul de la cotisation  Rémunération nette imposable  □ Temps partiel :%  La cotisation mensuelle est de 0,97 % de la rémunération nette imposable (avant prélèvement de l'impôt à la source).  Par exemple, pour un salaire annuel de 12 000 €, le calcul de la cotisation se fait ainsi :  12 000 € / 12 = 1000 € x 0,97 % = 9,7 € par mois (3,3 € après crédit d'impôt).  L'adhésion ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation. La cotisation est due sur l'ensemble de la rémunération nette perçue, même en cas de situation particulière (apprentis, congé maladie ou accident, congé maternité, formation, chômage, etc.).  La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 %.	Situation		rivé			
Type de fonction publique	Salarié du privé				chnicien	
Catégorie □ A □ B □ C Statut de l'agent □ Titulaire □ Contractuel  Corps/Cadre d'emploi  Temps de travail □ Complet □ Temps partiel:%  Pour le calcul de la cotisation  Rémunération nette imposable □ □ Temps partiel :%  La cotisation mensuelle est de 0,97 % de la rémunération nette imposable (avant prélèvement de l'impôt à la source).  Par exemple, pour un salaire annuel de 12 000 €, le calcul de la cotisation se fait ainsi :  12 000 € / 12 = 1 000 € x 0,97 % = 9,7 € par mois (3,3 € après crédit d'impôt).  L'adhésion ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation. La cotisation est due sur l'ensemble de la rémunération nette perçue, même en cas de situation particulière (apprentis, congé maladie ou accident, congé maternité, formation, chômage, etc.).  La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 %.	Salarié du public					
Temps de travail □ Complet □ Temps partiel:%  Pour le calcul de la cotisation  Rémunération nette imposable □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □				☐ Territoriale		1 Hospitalière
Temps de travail □ Complet □ Temps partiel:%  Pour le calcul de la cotisation  Rémunération nette imposable □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □	Statut de l'agent	☐ Titulaire		☐ Contractuel		
Pour le calcul de la cotisation  Rémunération nette imposable	Corps/Cadre d'emploi					
Rémunération nette imposable	Temps de travail	□ Complet		☐ Temps partiel :	%	
La cotisation mensuelle est de 0,97 % de la rémunération nette imposable (avant prélèvement de l'impôt à la source).  Par exemple, pour un salaire annuel de 12 000 €, le calcul de la cotisation se fait ainsi :  12 000 € / 12 = 1 000 € x 0,97 % = 9,7 € par mois (3,3 € après crédit d'impôt).  L'adhésion ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation. La cotisation est due sur l'ensemble de la rémunération nette perçue, même en cas de situation particulière (apprentis, congé maladie ou accident, congé maternité, formation, chômage, etc.).  La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 %.	Pour le calcul de la cot	isation				
l'impôt à la source).  Par exemple, pour un salaire annuel de 12 000 €, le calcul de la cotisation se fait ainsi :  12 000 € / 12 = 1 000 € x 0,97 % = 9,7 € par mois (3,3 € après crédit d'impôt).  L'adhésion ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation. La cotisation est due sur l'ensemble de la rémunération nette perçue, même en cas de situation particulière (apprentis, congé maladie ou accident, congé maternité, formation, chômage, etc.).  La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 %.	Rémunération nette imposable					
Date LII/III	l'impôt à la source).  Par exemple, pour un salaire annuel de 12 000 €, le calcul de la cotisation se fait ainsi :  12 000 € / 12 = 1 000 € x 0,97 % = 9,7 € par mois (3,3 € après crédit d'impôt).  L'adhésion ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation. La cotisation est due sur l'ensemble de la rémunération nette perçue, même en cas de situation particulière (apprentis, congé maladie ou accident, congé maternité, formation, chômage, etc.).					
	Date		ЦШ			

Signature de l'adhérent

## **MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA**

Référence unique de mandat	Type de paiement Récurrent					
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.						
CRÉANCIER: CFDT	ICS: FR88ZZZ254894					
Coordonnées du syndicat						
SYNDICAT CFDT SANTE SOCIAUX DE LA GIRONDE						
8 RUE THEODORE GARDERE Syr	ndicat-33@sante-sociaux.cfdt.fr					
33080 BORDEAUX CEDEX TE	L: 05 57 81 11 35					
Nom du titulaire du compte à débiter :						
Coordonnées de l'adhérent						
IBAN du compte à débiter						
Fait à: Signatur	e					

Mentions légales: Les données à caractère personnel recueillies sont nécessaires à la gestion de l'adhésion à la CFDT. La base légale de traitement est l'intérêt légitime car ces données permettent de fournir à l'adhérent des informations professionnelles, syndicales ou des services liés à son adhésion. Ces données sont à usage exclusif de la CFDT et ne sont pas communiquées à des tiers, ni commercialisées. Elles sont enregistrées sur le référentiel national CFDT, conservées par le syndicat en charge de leur traitement et gardées 5 ans en archives intermédiaires après le départ de l'adhérent puis supprimées définitivement. Tout adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement de ses données qu'il peut exercer à tout moment aux coordonnées précisées sur ce bulletin d'adhésion ou dans son espace en ligne. Si elles ne sont pas satisfaites du traitement de leur demande, les personnes disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

L'adhésion à la CFDT ouvre à ses adhérents un accès en ligne, accessible sur https://monespace.cfdt.fr. Après avoir activé son compte l'adhérent peut notamment modifier ses informations personnelles et contacter son syndicat CFDT.



## BULLETIN D'ADHÉSION

Rejoignez le 1<sup>er</sup> syndicat de France!

CFDT.FF